

Avignon, le 20 JAN. 2012

Le Président

à

Mesdames et Messieurs les Maires
et Présidents des établissements
publics locaux

A l'attention du service du personnel

CIRCULAIRE N° 12-03

Nos réf. : GC-GM/SE 12-36

Objet : Calendrier prévisionnel
des commissions administratives paritaires
et des comités techniques paritaires

Mesdames et Messieurs les Maires et Présidents des établissements publics locaux,

J'ai l'honneur de vous adresser le calendrier prévisionnel pour les commissions administratives paritaires (CAP) et les comités techniques paritaires (CTP) qui se dérouleront en 2012.

CAP A	CAP B	CAP C	CTP
Jeudi 29 mars à 9h30	Jeudi 29 mars à 10h30	Jeudi 29 mars à 14h30	Vendredi 23 mars à 14h30
Mercredi 13 juin à 9h30	Mercredi 13 juin à 10h30	Mercredi 13 juin à 14h30	Mercredi 20 juin à 14h30
Jeudi 6 décembre à 9h30	Jeudi 6 décembre à 10h30	Jeudi 6 décembre à 14h30	Mercredi 14 novembre à 14h30

Je vous prie d'agréer, Mesdames et Messieurs les Maires et Présidents des établissements publics locaux, l'assurance de mes meilleurs sentiments.

Le Président



Maurice CHABERT